

Image not found or type unknown



## Avoir sur une vente non conforme

Par **fotobleu**, le **25/01/2015 à 18:38**

Bonjour,

je me suis rendue dans un magasin pour acheter un lecteur DVD en précisant qu'il s'agissait d'un vieil appareil télé +de 9 ans.. sur ce en déballant aussitôt chez moi je constate qu'il n'y a aucune possibilité de prise péritel et retourne le lendemain au magasin en question, la vendeuse très surprise me dit qu'elle n'étais pas au courant... on me propose un avoir chose que j'accepte dans la mesure où j'envisage de racheter une TV que l'on est pas capable de me vendre ...depuis le 05/11/2014 que faire pour récupérer la somme investie j'estime abusivement de 99.99 euros bloquée depuis ce temps ?